



## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VALABLES POUR LES BILLETS DU FESTIVAL WHEELS AND WAVES EN VENTE SUR CE SITE INTERNET**

### **PRÉAMBULE**

Vous utilisez le service billetterie de vente à distance de la SAS Wheels and Waves. Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement portées à la connaissance de chaque acheteur pour lui permettre de passer commande. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente.

La SAS Wheels and Waves est l'organisateur du festival Wheels and Waves.

### **DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ**

Accès au village Wheels and Waves et aux lieux associés à l'évènement

Pendant tout le festival, le visiteur devra se conformer au règlement intérieur propre à la SAS Wheels and Waves. L'acquisition de l'e-billet emporte adhésion au Règlement Intérieur du lieu. Toute personne qui ne se conformerait pas à ce Règlement Intérieur pourra se voir refuser l'entrée au village Wheels and Waves et aux lieux associés à l'évènement ou s'en voir expulsée sans pouvoir prétendre au remboursement de son billet.

Tout visiteur s'engage sous peine d'expulsion et de poursuites à respecter les mesures de sécurité prévues par le règlement intérieur du festival Wheels and Waves. Tout visiteur, y compris les enfants, devra être porteur d'un billet.

L'accès au village Wheels and Waves et aux lieux associés à l'évènement sera interdit à toute personne ayant un comportement violent, raciste ou injurieux avéré, ainsi qu'à toute personne en état d'ébriété avéré ou sous l'influence de produits stupéfiants, sans préjudice de toutes poursuites.

Aux entrées du village Wheels and Waves et aux lieux associés à l'évènement, le porteur du billet accepte de se soumettre aux palpations de sécurité et à l'inspection visuelle de ses bagages à main effectuées par tout fonctionnaire de police et/ou par tout préposé de l'organisation de la manifestation agréé par le Préfet de Police, et pourra être invité à présenter les objets dont il est porteur.

De manière générale, la manifestation se déroule sous la seule responsabilité de l'organisateur, la SAS Wheels and Waves.

### **REVENTE DE BILLETS**

Il est interdit d'utiliser, de revendre ou d'échanger les billets à des fins promotionnelles ou commerciales.



## **DROITS À L'IMAGE**

Toute personne assistant à la manifestation consent et accorde gratuitement à l'organisateur le droit d'utiliser et de reproduire son image et sa voix sur tout support en relation avec la manifestation et/ou la promotion et les activités de l'organisateur, tel que les photographies, les retransmissions télévisées et sur écrans géants, les émissions et/ou enregistrements vidéos ou sonores, pendant 10 ans et en Europe.

## **PRIX ET NOMBRE DE PLACES**

Les prix des billets sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Différents types de tarifs peuvent être proposés pendant la manifestation.

Le nombre total de places en réservations cumulées par personne est de la responsabilité de l'organisateur. Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont uniquement payables en Euros.

Un billet ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation du festival Wheels and Waves et de décision par la SAS Wheels and Waves du remboursement des billets.

Un billet ne peut être revendu à un prix supérieur à celui de sa valeur faciale. L'organisateur se réserve le droit de modifier les prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes. Les billets demeurent la propriété de la SAS Wheels and Waves jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix par la SAS Wheels and Waves.

## **DISPONIBILITÉ**

Les réservations de billets s'effectuent en temps réel. Dans ce cadre, notre serveur vous informe en temps réel sur les réservations des billets au moment de la passation de votre commande. Le panier vous permet de vérifier que le nombre de e-billets correspond bien à votre souhait. En effet, si les inscriptions ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité dans le panier de les annuler en cliquant sur le pictogramme « poubelle » correspondant.

## **PRISE DE COMMANDE**

Les prises de commandes effectuées par le client se font par l'intermédiaire du bon de commande électronique accessible en ligne sur le site web de billetterie rubrique « MON COMPTE » onglet « MES COMMANDES ». La vente est réputée formée dès la réception du bon de commande par la SAS Wheels and Waves. Le client s'engage, préalablement à toute commande, à compléter les informations demandées à partir du formulaire disponible en ligne sur le site web. Le client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations ainsi transmises. La procédure de passation de commande comprend les étapes suivantes : recherche et choix de l'événement pour lequel il passe la commande ; vérification du détail de la commande, de son prix total ; correction des éventuelles erreurs ; renseignement des coordonnées du client et consultation et acceptation des conditions générales de vente ; vérification des informations renseignées, paiement de la commande par le client. La commande du client fait l'objet d'un e-mail de confirmation de commande.



L'e-PASS doit ensuite être téléchargé puis imprimé depuis la rubrique « MON COMPTE » onglet « MES e-PASS ».

### **CONSERVATION**

Conformément à l'article L. 134-2 du Code de la consommation, la SAS Wheels and Waves assure la conservation de l'écrit constatant la commande du consommateur portant sur un montant supérieur ou égal à 120 euros pendant une durée de dix ans à compter de la livraison ayant fait l'objet de la commande et lui en garantit l'accès à tout moment pendant cette même durée.

### **MODE DE RÈGLEMENT**

Le paiement par carte bancaire ou par un compte PAYPAL du client est proposé. Ces modes de règlement vous permettent de réserver vos billets en ligne et immédiatement de manière ferme. Les cartes bancaires acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes « Carte Bleue », « Visa » et « Mastercard ». Pour tout paiement par carte bancaire ou compte Paypal, le paiement peut être débité dès la validation finale de la commande. Le débit de la carte bancaire ou du compte Paypal est indépendant du retrait effectif des billets. En tout état de cause, les billets sont réglés même si vous omettez de retirer vos billets.

### **SÉCURISATION DES PAIEMENTS ET DONNÉES PERSONNELLES**

La SAS Wheels and Waves vous garantit la totale confidentialité de vos informations bancaires, sécurisées par le protocole SSL, qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors de votre paiement par carte bancaire et crypte tous les échanges afin d'en garantir la confidentialité. Les données personnelles que vous communiquez nous permettent de mener à bien votre transaction. En outre, ces données, une fois enregistrées, vous permettent d'effectuer plus rapidement vos transactions futures suite à la création de votre compte. Elles permettent également de vous contacter, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaires ou de lieu pour lesquels vous avez réservé des places.

La SAS Wheels and Waves pourra être amenée à vous demander par email ou par téléphone des informations complémentaires sur l'identité de l'acheteur (carte d'identité) et l'identité du porteur de la carte bancaire qui a servi au paiement, et sur l'existence de l'adresse de l'acheteur, en fonction du montant de votre commande.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant par e-mail à l'adresse de l'organisateur : [cnil@ffr.fr](mailto:cnil@ffr.fr) (art. 34 de la loi " Informatique et Liberté " du 6 Janvier 1978).

Les informations qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de sa commande. A défaut de renseignement, la SAS Wheels Waves ne pourrait enregistrer de commande. Le client est informé que l'ensemble des données à caractère personnel collecté fera l'objet d'un traitement automatisé dont le responsable est l'organisateur auprès duquel le client passe commande. Le client peut écrire à l'organisateur auprès duquel il passe commande, dont les coordonnées sont indiquées sur le site de celui-ci à la



rubrique contact, pour exercer ses droits d'accès, d'interrogation, d'opposition pour motif légitime et de rectification à l'égard des informations le concernant et faisant l'objet d'un traitement par l'organisateur concerné, dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978. Le client dispose de la faculté de s'opposer, sans frais, à ce que les données le concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale.

Les cookies enregistrent certaines informations qui sont stockées dans la mémoire du disque des consommateurs. En aucun cas les cookies ne contiennent d'informations confidentielles, telles que le nom ou le numéro de carte bancaire, mais permettent de garder en mémoire les articles sélectionnés lors de précédentes visites.

### **VALIDATION**

Quand vous cliquez sur le bouton "Payer ma commande" à la fin du processus de commande, vous déclarez accepter, en cochant la case "J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente", l'intégralité des Conditions Générales de Vente pleinement et sans réserve. Les données enregistrées par la SAS Wheels and Waves constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par la SAS Wheels and Waves et ses clients.

### **OBTENTION DES BILLETS ET DES BRACELETS**

Les billets sont dématérialisés ; c'est à dire qu'ils se présentent sous la forme d'e-tickets avec un flash code que vous devez télécharger sur votre tablette, ordinateur portable, téléphone mobile ou imprimer sur une feuille blanche et vierge A4. A l'accueil du village, un bracelet sera remis à chaque détenteur de e-PASS. Ce bracelet personnel permettra à son détenteur d'entrer et de sortir librement du village Wheels and Waves et aux lieux associés à l'évènement sous contrôle des agents d'accueil et de sécurité du site.

Conditions spécifiques à l'e-ticket

Chaque e-PASS est muni d'un flash code permettant l'accès à l'évènement à un seul visiteur. En cas de perte, de vol ou de reproduction d'un e-ticket valide, seule la première personne détenteur de l'e-ticket pourra accéder à l'évènement, elle est présumée être le porteur légitime de l'e-ticket.

L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite de son ou de ses e-tickets. L'e-PASS est uniquement valable s'il est imprimé à 100% avec son flash code sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso, sans modification de la taille d'impression en format portrait [vertical] avec une imprimante jet d'encre ou laser. Les autres supports électroniques, écran pc, écran portable, tablette, téléphone mobile sont acceptés uniquement en présence du flash code. Les e-PASS doivent disposer d'une bonne qualité d'impression. Les e-tickets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de fait comme non valables. En cas de mauvaise qualité d'impression, vous devez ré imprimer votre e-ticket afin de disposer d'une bonne qualité d'impression. La SAS Wheels and Waves décline toute responsabilité pour les anomalies survenant lors de votre impression de l'e-ticket.

Ce e-PASS n'est ni échangeable, ni remboursable. Il est personnel et incessible.



Ce e-PASS est uniquement valable pour le village Wheels and Waves et les lieux associés à l'évènement durant les horaires d'ouverture. Dans les autres cas, ce e-ticket ne sera pas valable.

Le porteur devra conserver son e-ticket pendant toute la durée de sa présence sur le lieu de l'évènement. En cas de perte ou de vol, la SAS Wheels and Waves décline toute responsabilité sur l'utilisation illicite de ce e-ticket.

Bénéficiaires de l'e-PASS

Pour les manifestations, l'acheteur devra renseigner, AVANT L'IMPRESSION DES e-PASS, les noms, prénoms, codes postaux et adresses e-mail, de chaque bénéficiaire.

### **ANNULATION – REPORT – INTERRUPTION - MODIFICATION DU PROGRAMME - REMBOURSEMENT**

Un billet de l'évènement Wheels and Waves ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation du festival et de décision par l'organisateur du remboursement des billets. Un billet ne peut être revendu à un prix supérieur à celui de sa valeur faciale.

En cas de report du festival Wheels and Waves, les billets restent valides et ne seront pas remboursés.

En cas d'annulation totale de la manifestation, toutes les informations relatives au remboursement des entrées seront disponibles sur le site officiel de la SAS Wheels and Waves. Seul l'acheteur original des billets sera remboursé du montant des billets.

Si le festival Wheels and Waves doit être interrompu, le présent billet ne sera pas remboursé.

La SAS Wheels and Waves peut être amené à modifier les programmes, la distribution, les horaires. Ces modifications n'entraînent aucun échange, ni aucun remboursement. Ce billet ne peut être ni repris, ni échangé, ni revendu [Loi du 27 juin 1919].

En cas de report ou d'annulation d'une ou de plusieurs animations sous licence sportive (course de moto, compétition de surf, de skate, etc), les licences ne seront pas remboursées.

Il est précisé que le programme du festival Wheels and Waves et les horaires d'ouverture sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans que la responsabilité de la SAS Wheels and Waves puisse être engagée.

En cas d'annulation ou de report de la manifestation, le remboursement du billet sera soumis aux conditions de la SAS Wheels and Waves.

### **DROIT DE RÉTRACTATION**

Conformément aux dispositions de l'Article L. 121-20-4 du Code de la consommation, les billets commandés et dont le prix a été encaissé ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.



## **CONVENTION DE PREUVE**

Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de la SAS Wheels and Waves seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus.

## **DROIT APPLICABLE - LITIGES**

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige, le tribunal de Toulouse est seul compétent.

### **1. CHAMP D'APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)**

Les présentes ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels toute personne (« l'ACHETEUR ») achète auprès de la SAS Wheels and Waves un ou plusieurs billet(s) (« le Billet » ou « les Billets ») offrant un droit d'accès au festival Wheels and waves. Les présentes sont applicables à tout ACHETEUR et à toute personne bénéficiant d'un Billet acquis par l'ACHETEUR, chacun étant désigné comme un « PORTEUR ». La SAS Wheels and Waves se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment et sans préavis. Les CGV applicables sont celles acceptées à la date d'achat du Billet.

Toute commande implique l'adhésion entière et sans réserve aux CGV ainsi qu'au Règlement Intérieur du festival Wheels and Waves sur le site du village dans lequel se dérouleront les festivités mais concerne aussi tous les autres lieux associés.

Les CGV prévalent, en cas de contradiction, sur toute autre disposition contraire, et notamment sur les dispositions dudit Règlement Intérieur. Toutes conditions contraires, notamment d'achat, sont inopposables à la SAS Wheels and Waves.

Aucune condition particulière ne prévaut sur les présentes CGV, sauf stipulations expresses et contraires des parties.

### **2. PROCÉDURE D'ACHAT ET MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES BILLETS**

#### **2.1 Modalités d'achat de Billets**

L'achat des Billets se fait sur le site de la SAS Wheels and Waves

(<http://wheels-and-waves.com>) suivant les périodes définies par la SAS Wheels and Waves chargée de la commercialisation des Billets, étant précisé que la SAS Wheels and Waves se réserve le droit de limiter ou d'étendre les canaux de distribution.

Par ailleurs, la SAS Wheels and Waves se réserve la possibilité de recourir à diverses modalités de commercialisation des Billets, incluant la commercialisation de droit donnant accès directement ou indirectement à l'achat de Billets ou de droit conférant une priorité d'achat.

Les ACHETEURS sont informés de l'existence, dans la limite des places disponibles et suivant les conditions et modalités particulières qui seront communiquées aux intéressés, de catégories tarifaires particulières.

#### **2.2 Moyen de paiement**

Les moyens de paiement autorisés sur le site internet de billetterie sont la carte bancaire Visa ou Master Card et par compte Paypal.



### 2.3 Prix du Billet

Le prix des Billets sera indiqué en Euros toutes taxes comprises incluant les frais de gestion.

Le prix et les frais de gestion seront précisés sur le site internet, étant précisé que la SAS Wheels and Waves est libre de modifier à tout moment sa politique et ses conditions tarifaires. Les Billets seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

Le prix ainsi que les frais de gestion ou d'envoi seront soumis à la TVA, ou toute autre taxe applicable, au taux en vigueur.

### 2.4 Délivrance des Billets

Les modalités de délivrance des Billets varient selon la nature du Billet choisi : e-Billet ou Billet papier. Ces modalités et, le cas échéant, les frais qui leurs sont associés sont indiqués sur le site [wheels-and-waves.com](http://wheels-and-waves.com), entité chargée de la commercialisation des Billets.

### 3. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Concernant la vente à distance, la vente de billets par la SAS Wheels and Waves constituant une prestation de service devant être fournie à une date déterminée, conformément aux dispositions de l'article L. 121-20-4 alinéa 2 du Code de la consommation, les dispositions de l'article L. 121-20 du même code relatives au droit de rétractation du consommateur ne sont pas applicables à l'achat de Billets à distance.

### 4. INTERDICTION DE REVENTE DES BILLETS/ PLATEFORME D'ÉCHANGE

L'ACHETEUR s'engage à respecter les CGV et se porte fort du consentement de tout PORTEUR aux CGV ainsi qu'à leur parfait respect par ces derniers.

Il est strictement interdit, sans l'accord préalable et exprès de la SAS Wheels and Waves, de vendre ou de céder ou de proposer à la vente ou à la cession (notamment sur des sites Internet), sous quelque forme que ce soit, seul(s) ou avec des services associés, à titre onéreux ou gratuit à un tiers autre que ses invités, un ou plusieurs billets qui lui sont attribués exclusivement pour son usage et celui de ses invités. La SAS Wheels and Waves se réserve le droit d'agir en justice à cet égard, sans préjudice de toute autre action civile ou pénale.

Aux fins notamment de lutter contre le marché noir, la SAS Wheels and Waves se réserve la faculté de prononcer, si bon lui semble, la résolution de plein droit et sans formalité de la commande ou de la vente. La(es) commande(s) et/ou le(s) Billet(s) seront alors annulés et le(s) PORTEUR(S) se verra (verront) refuser l'entrée dans l'enceinte du festival Wheels and Waves, sans préjudice de toute actions civile et/ou pénale à l'encontre des contrevenants.

Il est par ailleurs rappelé qu'en vertu de l'article L. 313-6-2 du Code pénal : « Le fait de vendre, d'offrir à la vente ou d'exposer en vue de la vente ou de la cession ou de fournir les moyens en vue de la vente ou de la cession des titres d'accès à une manifestation sportive, culturelle ou commerciale ou à un spectacle vivant, de manière habituelle et sans l'autorisation du producteur, de l'organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation de cette manifestation ou de ce spectacle, est puni de 15 000 € d'amende. Cette peine est portée à 30 000 € d'amende en cas de récidive. »



## 5. RESPONSABILITÉ DES PORTEURS

Les PORTEURS sont responsables de leur Billet. Les Billets ne peuvent être ni remboursés, ni échangés (y compris en cas de perte, vol ou destruction) et aucun duplicata n'en sera émis.

## 6. ACCÈS AU FESTIVAL / CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

Seules les personnes munies d'un Billet matérialisé par un bracelet (y compris les enfants) pourront accéder au festival Wheels and Waves.

Toute personne qui ne sera pas en possession d'un Billet pourra être expulsée du festival Wheels and Waves. Le Billet doit être conservé par son titulaire.

Tout visiteur s'engage, sous peine d'expulsion et de poursuites, sans pouvoir prétendre au remboursement de son Billet, à respecter les mesures de sécurité arrêtées par la SAS Wheels and Waves dans ses CGV, ainsi que par le Règlement Intérieur du festival Wheels and Waves affiché à l'accueil du village Wheels and Waves.

Toute personne peut être soumise, à l'entrée et/ou dans l'enceinte du village Wheels and Waves et aux lieux associés à l'évènement, à des mesures de contrôle et de palpation de sécurité et se voir imposer la présentation d'objets dont elle est porteuse. Toute personne refusant de se prêter à ces mesures ou refusant de respecter les consignes données par les personnels chargés d'assurer l'application de ces mesures se verra refuser l'entrée du festival Wheels and waves ou reconduite à l'extérieur du village Wheels and Waves ou des lieux associés à l'évènement.

L'accès au village Wheels and Waves et aux lieux associés à l'évènement se fera aux heures indiquées sur le Billet ou indiquées sur le site [wheelsandwaves.com](http://wheelsandwaves.com), étant précisé en tant que de besoin que le passage du contrôle vaut en toutes hypothèses acceptation des CGV et du Règlement intérieur dont le PORTEUR reconnaît avoir eu connaissance.

Les personnes se déplaçant en fauteuil roulant, ainsi que les personnes les accompagnant, devront se présenter à l'entrée réservée aux personnes à mobilité réduite.

## 7. LÉGISLATION RELATIVE A LA SÉCURITÉ DANS LE FESTIVAL WHEELS AND WAVES

L'accès au festival Wheels and Waves pourra être refusé à toute personne portant des objets figurant sur la liste des objets interdits par les dispositions légales ou réglementaires, par le Règlement Intérieur du festival Wheels and Waves. Le PORTEUR s'engage à respecter la loi et les règlements applicables à la sécurité dans l'enceinte du festival Wheels and Waves.

Il est rappelé qu'il est notamment interdit aux visiteurs de pénétrer dans l'enceinte du festival Wheels and Waves en possession des éléments suivants :

De matériel de propagande à caractère raciste, xénophobe ou incitant à la violence, qu'il soit apparenté à l'extrême-droite ou à l'extrême gauche. Ceci s'applique également au port de vêtements ou d'insignes à caractère raciste, xénophobe ou incitant à la violence, qu'ils soient apparentés à l'extrême-droite ou à l'extrême gauche. L'ORGANISATEUR rejette tout groupe encourageant la violence sous n'importe laquelle de ses formes et exhibant des symboles qui incitent à ce type de comportement.

D'éléments à caractère publicitaire, commercial, politique ou religieux de quelque nature que ce soit, tels que les banderoles, les pancartes, les symboles ou les tracts.





D'armes quelles qu'elles soient, par exemple : les couteaux, les objets tranchants, les barres, les armes à feu ou tout objet dangereux. De pointeurs laser.

De sprays gazeux, de substances corrosives et de colorants.

D'objets en verre, de tout type de bouteille, de bocal, de canette ou de récipient composé d'un matériau fragile, particulièrement dur ou présentant un risque d'éclatement, conformément aux lois en vigueur, ainsi que de tout objet pesant plus de 500 g ou de tout récipient de plus de 500 ml. Les récipients plus petits peuvent être autorisés mais leur bouchon devra être retiré.

De torches, de fusées, de feux d'artifice, de bombes fumigènes ou de tout autre objet pyrotechnique.

De hampes de drapeaux ou de barres transparentes de plus de 2m de long ou de plus de 2 cm de diamètre et qui ne sont pas totalement flexibles et creuses. Cependant, seules les hampes en plastique creuses et flexibles, d'une longueur maximum de 70cm, seront autorisées.

De boissons alcoolisées ou de tout type de drogue.

Les visiteurs devront suivre à tout moment les instructions données par la police, par les membres du service de sécurité privé, par les pompiers, par le personnel médical, par les agents d'accueil ou diffusées par le système d'annonce.

En outre, la SAS Wheels and Waves se réserve le droit de refuser l'accès au village Wheels and Waves et aux lieux associés à l'évènement à toute personne dont la tenue ou le comportement serait susceptible de nuire au bon déroulement du festival Wheels and Waves. Le respect d'autrui est une valeur essentielle. En conséquence, le PORTEUR du Billet s'interdit notamment tout comportement qui pourrait nuire à autrui, à l'évènement, ou à la SAS Wheels and Waves.

#### 8. DROITS A L'IMAGE

Tout PORTEUR autorise gracieusement la SAS Wheels and Waves à capter et à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître, captées par tous moyens (photographies, films, etc) à l'occasion du festival Wheels and Waves, sur tous supports (sans limitation de quantité) et par tous médias, et ce à titre transférable, dans le monde entier et pour toute la durée de protection des droits y afférents, et à des fins de promotion.

#### 9. ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES ET COMMERCIALES

Il est strictement interdit, sans l'accord préalable et exprès de la SAS Wheels and Waves, d'utiliser tout Billet en tant que support d'activités promotionnelles et/ou commerciales, notamment (et non limitativement) en tant que dotation de tout concours, jeux-concours, compétitions, loteries et toutes activités similaires et/ou en tant qu'élément d'une vente liée à toute prestation de service (notamment de voyages ou de relations publiques) ou toute vente de biens par l'ACHETEUR, un PORTEUR ou un tiers.

En cas de contravention aux présentes stipulations, l'ORGANISATEUR se réserve le droit d'introduire toute action civile ou pénale.

#### 10. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

La SAS Wheels and Waves s'engage à traiter et à conserver toutes informations personnelles confiées dans le respect des dispositions de la loi n°78-10 du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés » modifiée en août 2004, et ce uniquement pour l'organisation.



L'ACHETEUR est informé qu'il dispose à l'égard de ces informations d'un droit d'accès, de rectification et de suppression conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 précitée. Pour exercer ce droit, il lui suffit d'adresser une requête par courrier à l'adresse suivante :

Wheels and Waves  
21 avenue des nobles  
31140 Launaguet

La SAS Wheels and Waves s'engage à traiter la demande dans les 45 jours ouvrés. Pour les commandes de Billets qui seront passées auprès d'entités chargées de la commercialisation des Billets par la SAS Wheels and Waves, l'ACHETEUR est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 précitée à l'égard d'entités.

#### 11. RESPONSABILITÉS

Toutes les fois que la loi le permet, la SAS Wheels and Waves décline toute responsabilité face aux événements dommageables indépendants de sa volonté qui pourraient survenir à l'occasion de l'événement. En tout état de cause et dans le cas où la responsabilité de la SAS Wheels and Waves viendrait à être engagée et retenue, l'évaluation du préjudice serait contractuellement limitée au maximum au montant des billets payés par l'ACHETEUR à la SAS Wheels and Waves.

Le VISITEUR renonce et s'engage à faire renoncer ses assureurs à tous recours directs ou subrogatoires à l'encontre de la SAS Wheels and Waves et ses assureurs à l'occasion des événements décrits ci-dessus et a fortiori en cas de force majeure.

En outre et au surplus, toutes personnes introduites dans l'enceinte du village Wheels and Waves et aux lieux associés à l'évènement demeurent sous l'entière et exclusive responsabilité de l'ACHETEUR qui s'engage à ce que la SAS Wheels and Wave ne soit jamais inquiétée en cas de trouble ou de dommage causé par ces personnes et garantit la SAS Wheels and Waves contre toutes actions et toutes condamnations à cet égard.

L'ACHETEUR se porte fort du parfait respect par son(ses) invités des présentes CGV et du Règlement intérieur du festival Wheels and Waves dont il s'engage à communiquer les textes ou le lien internet auquel ceux-ci sont accessibles.

#### 12. REPORT

En cas de report du festival Wheels and Waves, la SAS Wheels and Waves ne sera pas tenue de rembourser au CLIENT tout ou partie du prix du bon de commande, ni de lui verser une quelconque indemnité du fait du report et des conséquences que ce report pourrait impliquer pour l'ACHETEUR, le PORTEUR et/ou pour des tiers.

En ce cas, le PORTEUR aura accès à l'évènement reporté.

#### 13. INTERRUPTION

En cas d'interruption (à savoir l'impossibilité de terminer le festival Wheels and Waves une fois que celui-ci a commencé) pour force majeure et cas fortuit, la SAS Wheels and Waves ne sera pas tenue de rembourser au CLIENT tout ou partie du prix, ni de lui verser une quelconque indemnité du fait du report et des conséquences que ce report pourrait impliquer pour l'ACHETEUR et/ou pour des tiers.



#### 14. ANNULATION

En cas d'annulation définitive du festival Wheels and Waves, sauf cas de force majeure ou cas fortuit, ce Billet pourra être remboursé à condition que l'ACHETEUR présente sa demande dans les quinze jours ouvrables suivant la date prévue, accompagnée du Billet en parfait état. Le remboursement interviendra auprès de l'ACHETEUR dans les 2 mois suivant cette date. En cas de report du festival Wheels and waves ou de changement d'horaire, le Billet ne sera ni remboursé, ni échangé, ni repris.

En cas d'annulation ou d'interruption susceptible de donner lieu à un remboursement, la demande devra être adressée exclusivement à l'entité ayant commercialisé le Billet.

#### 15. CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX BILLETS ÉLECTRONIQUES

Les Billets électroniques (e-Billets) doivent être imprimés en portrait sur du papier A4 blanc et vierge, sans modification de la taille d'impression, avec une imprimante à jet d'encre ou laser. Autres supports pouvant être valables : tablette, ordinateur portable, téléphone mobile. L'attention du PORTEUR est particulièrement attirée sur le fait qu'un e-Billet partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne pourra être considéré comme valable et ne pourra en conséquence permettre l'accès au village Wheels and Waves et aux lieux associés à l'évènement.

Quelques soient les formes de Billets électroniques (e-billets), ces derniers doivent comporter obligatoirement le Flash code transmis lors de l'enregistrement et la validation de la transaction.

#### 16. RÉCLAMATIONS

Toute contestation concernant la facturation ne pourra être prise en compte que dans les 8 jours suivant la date de la facture.

Pour le cas où certaines stipulations des présentes CGV seraient tenues pour inapplicables, quelle qu'en soit la cause, par une juridiction ou une autorité ayant compétence, les autres stipulations demeureront pleinement en vigueur.

Les présentes CGV ont été rédigées en français et constituent la seule version originale et authentique. En cas de conflit entre les traductions ou de différents, seule la version française fera foi. Elle est accessible à l'adresse : [wheels-and-waves.com](http://wheels-and-waves.com)

#### 17. LOI APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes sont régies et interprétées conformément à la loi française.

Tout litige provenant de l'application et de l'interprétation des présentes relève exclusivement des tribunaux français et dans ce cadre, toutes les fois que la loi le permet, des juridictions compétentes du ressort du Tribunal de Grande Instance de Toulouse.